

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juillet 2012

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2012-7-5-1

Service consulté

**CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX
ET EDIFICES CULTUELS
DEUXIEME PROGRAMMATION POUR 2012**

Résumé : Programmation des aides à attribuer au titre du programme 2012 des bâtiments communaux et édifices culturels pour un montant de 21 189 €

Lors de sa séance budgétaire du 7 décembre 2011, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° CG-2011-5-5-1) pour programmer, au titre de l'exercice 2012, les dossiers éligibles dans les rubriques susvisées et ce, pour un montant maximum d'Autorisations de Programme de 1 000 000 € (opérations relevant du Guide des Aides Départementales) et 30 000 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Vous trouverez ci-joint la liste des dossiers qui ont été complétés par la production des ordres de service ou des factures correspondants par les différents maîtres d'ouvrage depuis notre réunion du 13 avril 2012.

Il vous est demandé de programmer définitivement, au titre de l'exercice 2012, les opérations récapitulées en annexe, à hauteur de

- 11 030 € pour les bâtiments communaux (3 opérations en annexe 1)
- 10 159 € pour les presbytères (1 opération en annexe 2)

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

Ceci porte ainsi le montant de l'autorisation de programme affecté pour l'exercice 2012 à :
- 709 516 € pour les bâtiments communaux relevant du Guide des Aides (14 opérations),
- 289 722 € pour les édifices culturels et les presbytères relevant du Guide des Aides (8 opérations).

Soit un taux de consommation de 99.9% du montant de l'autorisation de programme de 2012.

Je vous rappelle que les crédits inscrits au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 409 000 € (opérations relevant du Guide des Aides) et 503 000 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUILLET 2012**Bâtiments communaux
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC04059	BILTZHEIM Extension du dépôt communal	44 000,00	15%	6 600,00
BCC04084	GUNSBACH Remplacement de la chaudière de la mairie	5 150,00	24%	1 236,00
BCC04057	HUNINGUE Construction d'une serre pour le service des espaces verts	31 940,00	10%	3 194,00

Total	11 030,00
-------	-----------

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 JUILLET 2012**Presbytères
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03199	BURNHAUPT-LE-HAUT Réfection intérieure du presbytère catholique	101 585,00	10%	10 159,00
			Total	10 159,00